CHRONIQUE
TERRE À TERRE

Ils sèmeront davantage

Hélène Jolette
Responsable du réseau des partenaires
UPA Développement international (UPA DI)

Il est connu que l'utilisation de semences certifiées peut faire la différence entre une bonne et une mauvaise récolte, toutes choses étant égales par ailleurs... Au Sénégal, Samba Mbaye, agriculteur et animateur rural à l'Union de groupements paysans de Méckhé (UGPM), mentionnait que leur emploi peut faire doubler les rendements. Pas surprenant que son organisation ait choisi de produire encore plus de ces semences certifiées grâce à un montant de 5 000 $ lui ayant été versé le 5 septembre dernier par le Fonds Solidarité Sud, avec l'appui d'UPA DI. Alimenté par des épargnes des gens d'ici, le Fonds soutient directement des communautés du Sud.

À Méckhé, cet apport financier donnera davantage de moyens à l'UGPM pour élargir son service de production de semences de céréales et d'arachides, instauré en 2007 avec l'appui d'UPA DI. Ce soutien lui permettra certes de renforcer son rôle stratégique dans le dispositif national de reconstitution du capital semencier sénégalais. Soulignons que l'UGPM est reconnue, à l'échelle de ce pays d'Afrique de l'Ouest, comme opérateur semencier agréé par la direction nationale des semences du ministère de l'Agriculture.

Grâce à cet appui, il sera fort intéressant de constater dans quelques mois l'augmentation de la production de semences de l'UGPM. Déjà, en 5 ans, soit de 2007 à 2012, 120 agriculteurs semenciers ont produit 134 056 kg de semences certifiées d'arachides, de mil et de niébé, une légumineuse très populaire dans la région. Ces semences ont permis de couvrir 3 380 hectares en arachides et en mil, 2 aliments de base pour la population de la zone.

Le 5 septembre dernier, lors de la remise virtuelle de cet appui à l'UGPM, Louis Favreau soulignait ce qui suit : « Cet argent provient de gens du Québec qui se sentent solidaires avec ceux du Sud parce que l'on sait qu'ils ont des défis 10 fois plus grands que les nôtres et des moyens 10 fois moindres pour s'en sortir. Par notre contribution, nous souhaitons rétablir un minimum de justice et soutenir une organisation qui n'a cessé de se développer depuis 1985 et qui croit qu'on s'en sort par l'action collective, dont les caisses rurales, la commercialisation collective de ses produits et le système de prêts rotatifs. »

FONDS SOLIDARITÉ SUD

Au centre, Louis Favreau, président du Fonds Solidarité Sud, accompagné de Lucie Fréchette, trésorière, et d'André D. Beaudoin, secrétaire général d'UPA DI.

› *www.upadi-agri.org*